

# CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES SCIENTIFIQUES M.P.S.I. Mathématiques, Physique et Sciences de l'Ingénieur

- I - ORGANISATION DE LA FILIÈRE
- II - ORGANISATION PÉDAGOGIQUE - PROGRAMMES - ÉVALUATION
- III - VALIDATION DES ACQUIS
- IV - RÉSULTATS

## I - ORGANISATION DE LA FILIÈRE

La filière MPSI **prépare en 2 ans** aux concours d'entrée des grandes écoles scientifiques tunisiennes et françaises

Cette filière s'adresse aux étudiants **titulaires d'un bac scientifique**, quel que soit l'enseignement de spécialité suivi en 4<sup>ème</sup> année secondaire ( terminale).

### I – 1 / DÉBOUCHÉS

#### **-concours d'accès aux écoles d'ingénieurs tunisiennes**

Un concours national est organisé avec les mêmes *épreuves* pour accès aux écoles d'ingénieurs : EPT, Sup' Com, ENSI, ENIT, ENIS, ENIM, ENIG,...

En fonction des critères d'admissibilité, du score obtenu au concours ainsi que d'une liste personnelle de choix, chaque élève est affecté à une école d'ingénieurs pour une durée de trois ans.

#### **-concours d'accès aux écoles d'ingénieurs françaises**

Ces concours sont organisés en « *banques d'épreuves* » pour accès aux grandes écoles classées par « banques d'épreuve »

**Concours de** <http://www.polytechnique.fr/>  
l'École Polytechnique  
et de l'École Supérieure de Physique et Chimie de la Ville de Paris

**Concours des Écoles Normales Supérieures**  
ENS Ulm <http://www.ens.fr>  
ENS de Lyon <http://www.ens-lyon.fr>  
ENS de Cachan <http://www.ens-cachan.fr>

**Les Ecoles du Concours Commun « MINES-PONTS » :** <http://minesponts.scei-concours.org>

Ecoles Nationales Supérieures des Mines de Paris, de Nancy, de Saint- Etienne.  
Ecole Nationale des Ponts-et-Chaussées.  
Ecole Nationale Supérieure de l'Aéronautique et de l'Espace (Sup Aéro).  
Ecole Nationale Supérieure des Techniques Avancées.  
Ecoles Nationales Supérieures des Télécommunications de Paris, de Bretagne.

**Les Ecoles du Concours Commun « CENTRALE-SUPELEC »**  
<http://centrale-supelec.scei-concours.org/>  
<http://www.iie.cnam.fr/>

Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris.

Ecole Supérieure d'Electricité (Sup. Elec.).  
Ecole Supérieure d'Optique (Sup. Optique).  
Ecoles Centrales de Lille, de Lyon, de Nantes.  
Ecole Nationale Supérieure de l'Electronique et de ses Applications. (E.N.S.E.A)  
Institut d'Informatique d'Entreprise. (I.I.E.)

#### Les Ecoles du Concours Commun "polytechnique" :

<http://ccp.scei-concours.org/>

Ecoles Nationales Supérieures d'Ingénieurs.(ex E.N.S.I.)  
Plus de trente écoles, de statuts divers, recrutent sur les diverses filières du concours.

#### Autres Écoles :

Institut National des Télécommunications (I.N.T. Evry).	<a href="http://www.telecomint.f">http://www.telecomint.f</a>
École Nationale des Travaux Publics de l'Etat. (E.N.T.P.E.)	<a href="http://www.entpe.fr/">http://www.entpe.fr/</a>
École Nationale de l'Aviation Civile (ENAC).	<a href="http://www.enac.fr/">http://www.enac.fr/</a>
École des Ingénieurs de la Ville de Paris (E.I.V.P.).	<a href="http://www.eivp-paris.fr/">http://www.eivp-paris.fr/</a>
École Nationale de la Statistique et de l'Analyse de l'Information (E.N.S.A.I.).	<a href="http://www.ensai.com">http://www.ensai.com</a>
École Supérieure d'Ingénieurs de Marseille.(E.S.I.M.)	<a href="http://www.esim.imt-mrs.fr/">http://www.esim.imt-mrs.fr/</a>
École Spéciale des Travaux Publics, Paris 5è.(E.S.T.P.).	<a href="http://www.estp.fr">http://www.estp.fr</a>

## I – 2 / RECRUTEMENT

Les élèves bacheliers (Bac Scientifique) sont admis en première année **sur examen d'un dossier comprenant les bulletins trimestriels des classes de 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup> année secondaire (terminale) suivi d'un entretien avec des membres de jury.**

## 1 – 3 / ADMISSION EN DEUXIÈME ANNÉE

Le Conseil de classe décide de l'admission en deuxième année, compte tenu de la qualité du travail, des efforts fournis et des résultats obtenus.

**La deuxième année peut être redoublée, si nécessaire**, en fonction du travail effectué pendant les deux années scolaires, des résultats obtenus aux concours et avec l'accord du conseil de classe. Des élèves ayant suivi une ou deux années de classe préparatoire dans un autre institut préparatoire aux concours d'accès aux écoles d'ingénieurs en Tunisie **peuvent être admis en 2<sup>ème</sup> année à Esprit-prépa** après examen de leur dossier et entretien avec des membres de jury.

## II – ORGANISATION PÉDAGOGIQUE - PROGRAMMES - ÉVALUATION

### II – 1 / ORGANISATION GÉNÉRALE DES CLASSES DE 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> ANNÉE

#### *Classe de première année MPSI :*

Elle est à dominante Mathématiques et Physique avec option Sciences de l'Ingénieur

Cette première année est extrêmement importante et elle ne peut pas être redoublée.

#### *Classe de seconde année: spé MP\*, spé MP*

C'est la classe de concours d'admission aux plus Grandes Écoles Scientifiques

Un élève de deuxième année peut être admis à redoubler s'il peut espérer être admis dans une école plus sélective. Il est toutefois indispensable qu'il ait fourni un travail sérieux au cours de l'année écoulée.

## Horaires 1<sup>ère</sup> année

### 1<sup>ère</sup> période-Sept-Janv.

1 <sup>er</sup> trimestre)	Cours	TD	TP
Mathématiques	10h	2h	-
Physique	4h	1h	1h
Chimie	1h	-	1h
Sciences industrielles	1h	1h	-
Informatique	-	1h	-
Français - Philosophie	2h	-	-
Langue vivante 1	2h	-	-
E. P. S.	2h	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>22h</b>	<b>5h</b>	<b>2h</b>

### 2<sup>ème</sup> période- Janv.- Juin

1 <sup>er</sup> trimestre)	Cours	TD	TP
Mathématiques	10h	2h	-
Physique	4h	1h	1h
Chimie	1h	-	1h
Sciences industrielles	1h	1h	-
Informatique	-	1h	-
Français - Philosophie	2h	-	-
Langue vivante 1	2h	-	-
TIPE	-	2h	-
E. P. S.	2h	-	-

<b>TOTAL</b>	22h	7h	2h
--------------	-----	----	----

### Horaires 2<sup>ème</sup> année. MP- MP\*

1 <sup>er</sup> trimestre)	Cours	TD	TP
Mathématiques	10h	2h	-
Physique	5h	1h	1h
Chimie	1h	-	1h
<b>Sciences industrielles</b>	1h	1h	-
Sc. de l'ingénieur			2h
Informatique	-	1h	-
Français - Philosophie	2h	-	-
Langue vivante 1	2h	-	-
TIPE	-	2h	-
E. P. S.	2h	-	-
<b>TOTAL</b>	22h	7h	4h

### II – 2 / PROGRAMMES

Les programmes sont publiés dans le *Bulletin Officiel du Ministère de l'Education Nationale Supérieur en Tunisie pour les concours tunisiens*

Le thème des TIPE fait l'objet d'un arrêté du Ministère de L'Education Nationale français

### II – 3 / ÉVALUATION

Les élèves sont évalués par :

des **devoirs en temps limités** dans toutes les disciplines (hebdomadaires)

des **interrogations orales** (« Kholes » ; 2 heures hebdomadaires).

des **devoirs à la maison**

Les avis et décisions du conseil de classe, en particulier pour le passage en 2<sup>ème</sup> année, **tiennent compte de l'ensemble des résultats obtenus par chaque élève, ainsi que de ses progrès et de sa motivation.**